



N°33
Juillet 2020

La Roche

Actualités



Édito | Par Bruno Dandoy

Chers lecteurs,

La Roche est heureuse de vous présenter son 33e bulletin d'informations dont la diffusion a délibérément été retardée au regard de la crise sanitaire que chacun d'entre nous a vécue.

Nous espérons que vous et vos proches se portent bien et que vous en apprécierez d'autant plus le contenu.

Cette nouvelle édition est également l'occasion

d'exprimer une nouvelle fois toute notre gratitude envers ceux et celles qui nous ont soutenu durant cette période et qui nous soutiennent encore dans la réalisation de nos projets d'accompagnement et notre engagement auprès des personnes fragiles.

Collectivités, entreprises, banques, commerces et autres partenaires...

Merci infiniment !

Bulletin d'informations



Sommaire

- Voeux 2020 P/2
- Assemblée Générale 2020 P/3
- Fond HandiPsy P/4
- Projet Miellerie P/5
- Projet Laiterie P/6-7
- SAMSAH P/8
- La contribution individuelle ou collective P/9
- Intermédiation locative P/10
- Yzeron P/11
- Le dialogue social P/12-13
- Interviews P/14-15
- Ça s'est passé chez-nous P/16-23
- Hommages P/24

Agenda

- 06 Septembre 2020 : Rejoignez-nous au Forum des Associations de Tarare !



Voëux 2020

Voëux 2020 : positivisme et évolution



Ces deux termes, l'un du Président, l'autre du Directeur Général résument bien la teneur des voëux de l'un et de l'autre.

C'est devant un parterre représentatif des Administrateurs, des personnels, des résidents et des travailleurs que le Président Alain VIRICEL prenait la parole :

« Je vous remercie pour votre présence nombreuse et souhaite le meilleur à vous tous et à tous vos proches : en priorité une bonne santé, car tellement essentielle, ce qui nous conduit à avoir, en ce moment particulier, une pensée pour toutes les personnes affectées par la maladie et les épreuves de tous ordres, Mes voëux se résument en quelques mots : Bonheur, Prospérité partagée, Réussite et satisfactions à tous égards.

Chaque année, il me plaît de choisir un mot « directeur ». Après confiance, rêver, oser, faire, coopérer, pour cette nouvelle année, je me suis arrêté sur le positivisme !

« Positif » par opposition à « négatif », signifie qui a un contenu réel qui apporte, organise, construit = Positif au sens de Constructif. Le Président concluait avec la citation d'un philosophe des siècles passées :

« La Vie est un Cadeau, c'est pour cela qu'on l'appelle Présent ! »

Excellente année à tous !



A son tour, Bruno DANDOY, présentait des voëux très personnels à tous : « Bonne santé ainsi que de sincères bonheurs » Pour illustrer son propos, il recourait au journal intime d'Henri-Frédéric Amiel : « La Santé est la première des libertés et le Bonheur en est la base ! »

Après avoir remercié tous les acteurs des réalisations en 2019 et ceux dont la capacité d'engagement, sans cesse renouvelé depuis des années au sein de l'Association, est une vraie chance, il continuait :

« En effet La Roche évolue dans un contexte en très forte mutation, l'EVOLUTION est indispensable. Nous avons besoin de toutes les forces, celles de l'équipe des administrateurs, celles de l'équipe des salariés, et enfin celles des personnes que nous accompagnons. Bref, cette année, nous allons tous pouvoir une nouvelle fois exercer notre agilité en regroupant l'ensemble de nos forces pour continuer comme nous le faisons depuis bientôt 50 ans à améliorer le quotidien des personnes pour lesquelles nous agissons, pour leur permettre de s'offrir des moments de bonheur.

BONNE ANNEE A TOUS ! »

L'Association La Roche a tenu en configuration très réduite son assemblée générale le 7 Juillet dernier à la Salle des Fêtes de les Sauvages

Les mesures barrières, dont la distanciation physique, n'ont pas permis cette année à l'Association La Roche d'inviter largement les partenaires à son Assemblée Générale. Cependant, afin de respecter ses obligations statutaires, le président Alain VIRICEL et le Conseil d'Administration ont décidé de tenir celle-ci, le 7 juillet, en comité restreint c'est-à-dire avec les adhérents, les élus des CVS côté bénéficiaires, et les représentants du CSE. Quelques présidents et directeurs de l'Union d'Associations Les Couleurs de l'Accompagnement étaient présents, ainsi que Mme La Maire de Les Sauvages, Annick LAFAY, montrant ainsi leur attachement à l'Association.

En introduction, le Président Alain VIRICEL a indiqué qu'il ne saurait ouvrir cette séance sans saluer la disponibilité et l'engagement des Professionnels et des Directions auprès de nos Personnes Concernées tout au long de cette période difficile, permettant à La Roche de ne souffrir d'aucun décès. La qualité de nos équipes nous honore et il mettait à profit cette occasion pour leur exprimer, au nom de tous les adhérents, une profonde reconnaissance et de sincères remerciements.

Il était ensuite honoré la mémoire de Jean-Claude BATTARD, ancien vice-président de l'Association, décédé le 24 février dernier, qui s'était beaucoup investi

aux côtés de Jean-Claude Lardet lors de la création de



la Blanchisserie à Vénissieux, la relocalisation de Roche-Métal à Tarare et la modernisation de la Blanchisserie d'Amplepuis.

Pour l'Association La Roche, bénéficiant d'un environnement moins contraint par l'urgence et plus propice à la réflexion, l'année 2019 s'est avérée plus perméable à des initiatives au contenu plus immatériel, à l'appréciation des évolutions et l'anticipation de leur application. Car si, durant près de 50 années d'existence La Roche a constamment fait le choix de s'ajuster aux politiques publiques, les orientations actuelles conduisent à répondre au mieux aux attentes des Personnes Concernées et donner plus de place à l'expression et à la participation de la Personne.

Pour cela, la manière d'animer les équipes éducatives et logistiques doit faire place à plus

d'agilité, à plus d'autonomie et à plus de responsabilité. En ce sens, la démarche AI ou « questionnement positif » proposée aux Professionnels, couplée au plan de développement managérial, permet d'identifier les forces et les leviers d'action, par une méthode participative et constructive au service du développement du projet associatif.

Le Directeur Général, Bruno DANDOY rappelait que « Le Projet Associatif » définit comme axe prioritaire la question du « Renforcement du Pouvoir d'Agir » et de « l'Autodétermination » des Personnes Concernées.

Ainsi, fidèles à cette orientation affichée dès 2017, les actions engagées se sont poursuivies en 2019 dans un seul but : « élargir notre éventail de services propres, le compléter par un accès à la palette plus étendue développée au sein des Couleurs de l'Accompagnement, initier des partenariats dans les bassins de vie abritant nos établissements, tout ceci en vue « de proposer le meilleur à nos Usagers et Travailleurs et viser, avec eux, la construction d'un itinéraire adapté favorisant autonomie et ouverture vers la Cité et le monde ordinaire ».

Le rapport d'activité 2019 sera disponible sur le site internet de La Roche : <https://laroche.asso.fr/telechargement/>

Fonds HandiPsy

Le Fond HandiPsy remet ses dotations 2019 aux projets qu'il soutient grâce aux fonds récoltés auprès de ses généreux donateurs.



En parallèle de l'Association, le Fond HandiPsy est intervenu, par le biais de son trésorier Gilles LOYER, pour remettre trois chèques aux directeurs de l'Association qui avaient présenté des projets différents axés sur le développement des compétences des personnes accompagnées.

- Un chèque venait récompenser un des foyers de vie pour un travail qui aboutira à l'édition d'un recueil de poèmes et autres écrits ;
- Un chèque venait soutenir la création d'une cuisine pédagogique sur un foyer d'hébergement, permettant à de nombreux habitants

d'acquérir les compétences nécessaires à la vie en autonomie en appartements ;

- Enfin, le fond Handipsy a aussi soutenu le projet de véhicules électriques en libre accès sur la COR, par le financement d'un véhicule sur les 6 qui vont être déployés en début 2021.

A propos du Fond HandiPsy :



Le Fond HandiPsy collecte des fonds auprès des entreprises et des particuliers pour soutenir des projets portés par des associations, en vue de développer les compétences (professionnelles ou sociale) des personnes vivant avec des troubles psychiques.

En 2019, le Fond HandiPsy a organisé un Concert au Théâtre de Tarare en partenariat avec la Municipalité, concert qui a remporté un vif succès grâce également au partenariat avec des commerçants de Tarare. Il a reversé les dons reçus pour un montant total de 8500 euros en 2019.

Site Internet : <http://fhapsy.fr/>

Contact : Président Georges CHATELUS (06 08 27 89 57)

Trésorier : Gilles LOYER (06 08 80 58 82)



Projet Miellerie

La Miellerie de La Roche se développe avec le Soutien de la Fondation Caisse d'Épargne, via la Société Locale du Beaujolais

Le parc initial de 5 ruches a laissé place en 2020 à près de 50 ruches colorées implantées sur le site historique de l'Association sur la commune de Les Sauvages.

Après une phase d'observation satisfaisante, La Roche décide de développer et pérenniser cette nouvelle activité, dans le cadre d'un projet plus global de mise en place d'activités dites de Terroir ancrées sur notre territoire

C'est également pour répondre à une baisse des activités de l'ESAT La Roche, principalement de sous-traitance industrielle, et permettre de poursuivre l'accompagnement par le travail de personnes atteintes d'un handicap psychique, que l'atelier Miellerie a vu le jour.

Cette activité nouvelle permettra de diversifier et poursuivre nos actions de professionnalisation des personnes accompagnées.

Investissements et mécènes devraient nous permettre d'ici 5 ans de produire de façon plus conséquente avec un rucher proche des 250.

Car il faut dire qu'il n'y a

pas de répit. Au fil des saisons c'est une équipe de 4 à 10 professionnels qui oeuvrent quotidiennement dans le rucher.

L'ESAT s'est doté de nouveaux essaims et de nouvelles ruches, de divers matériels et équipements de protection, d'un atelier d'extraction et de conditionnement permettant à l'équipe d'apiculteurs de travailler dans d'excellentes conditions.



La Roche exprime toute sa gratitude à la Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes et le Fond Handi Psy pour leur soutien et l'intérêt porté à ses actions auprès des personnes fragiles.

Projet Laiterie

La laiterie de La Roche, Bon, Local et Social.

En 2017, lorsque l'Association a pris la décision de ré-orienter progressivement les activités du Site des Sauvages vers des activités dites de Terroir, les équipes avaient lancé la réflexion autour d'activités de Miellerie et de Culture de Fruits Rouges (Myrtilles notamment). Si la Miellerie a pu se déployer progressivement dans les deux années qui ont suivi (et nous espérons une récolte de près d'une tonne pour l'année 2020 - conditionnement en cours à l'heure où nous mettons sous presse), la Culture de Fruits Rouges n'a pu aboutir à ce jour, faute de ressources hydrauliques suffisantes.

En 2019, est née suite à une rencontre avec des éleveurs de vaches laitières locaux, le projet d'ouvrir une laiterie. Très rapidement, avec le soutien d'un jeune entrepreneur du territoire, qui a depuis intégré nos équipes sur la dimension Marketing & Commercial, cette idée s'est transformée en projet concret.

Il s'agit de créer une nouvelle activité économique

qui intègrent des travailleurs en situation de handicap psychique et qui permette de développer leurs compétences techniques et leurs savoir-être collectifs. Ceci en collaborant avec des producteurs locaux, en créant un circuit de distribution-consommation court et en s'appuyant sur une gamme de produits bons au goût et fabriqués avec des matières premières de qualité (lait bio, composants bio), selon un process certifié BIO (Ecocert).

Le projet de Laiterie (production de faisselles, de fromages blancs, de yaourts et de fromages) ouvre une nouvelle façon de penser la production et la commercialisation de produits fermiers avec comme intention

finale/objectif final de :

- Valoriser les savoir-faire professionnels des personnes en situation de handicap psychique accompagnées par l'ESAT de Terroir ;
- Amplifier le rôle d'acteur économique local de l'Association qui gère l'ESAT ;
- Soutenir l'agriculture locale dans sa transformation vers une production biologique ;
- Créer des emplois pérennes et diversifiés, locaux et sociaux ;
- Proposer des produits laitiers du territoire ultra frais, de qualité et issus directement du producteur, à un grand nombre de consommateurs de la région lyonnaise.



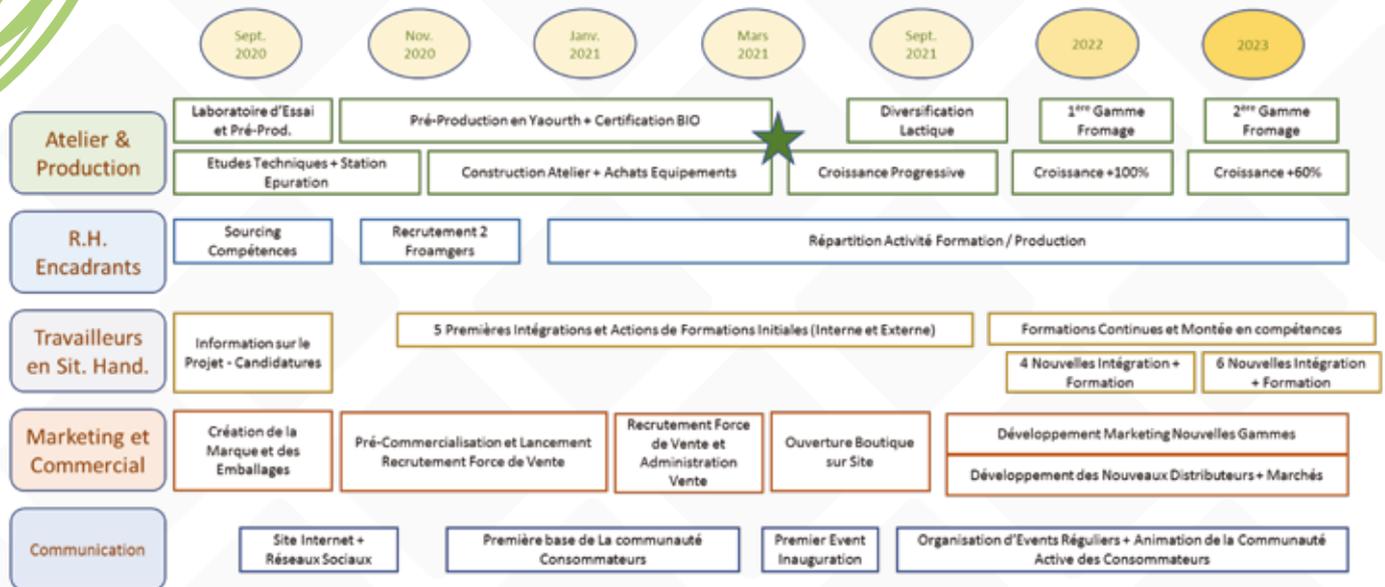
Le slogan de la Marque «La Laiterie de La Roche» ,Bon, Local et Social, se réfère à trois dimensions. Le BON qui est à la fois un « Bon » gustatif, mais aussi « Bon » pour la Santé, avec l'utilisation de produits nobles, issus de l'agriculture biologique.

Le LOCAL et le SOCIAL se réfèrent à la question du circuit court, et de la mise en valeur des compétences des travailleurs de nos ateliers.

Site Internet : <http://www.lalaiteriedelaroches.com>

Retrouvez-nous sur :    

Le projet, après une première phase test de quelques mois, qui nous a quand même permis d'obtenir la certification BIO en mai 2020 et de faire nos premières ventes chez quelques distributeurs locaux et dans notre boutique, va entrer dans sa phase de déploiement en Novembre 2020.



Une phase d'étude technique vient de se terminer avec le soutien de la Fondation ARTELIA, qui nous aide par un mécénat de compétences à dimensionner la station d'épuration qui sera nécessaire pour assurer un traitement optimum des eaux usées. La phase de test avait aussi bénéficié du soutien de la Fondation SISLEY, qui par un apport en numéraire a facilité l'investissement dans les premiers équipements qui seront transférés dans la future laiterie.

Nos objectifs à court et moyen terme sont repris dans le tableau suivant, et vise notamment à changer le regard sur les compétences des personnes en situation de handicap, par la population générale et par les personnes elle-même.

	Indicateur(s)	Cible : Année 1	Cible : Année 2	Cible : Année 3
Moyen Terme	évaluation annuelle de l'estime de soi (questionnaire)	Amélioration de l'estime de Soi > 10%	Amélioration de l'estime de Soi > 20%	Amélioration de l'estime de Soi > 30%
	% d'amélioration de la perception des compétences des personnes en SHP au sein de la communauté des consommateurs à partir de l'année 2	1 ^{ère} mesure sur la représentation des compétences faite premier résultat de cette perception	2 ^{ème} mesure sur la représentation des compétences faite - % d'amélioration de la perception définit en Q4 année 1	3 ^{ème} mesure sur la représentation des compétences faite - % d'amélioration de la perception définit en Q4 année 2
	Nombre de consommateurs participants à des évènements proposés (virtuels ou physiques) par la marque	Communauté de consommateurs actifs > 100	Communauté de consommateurs actifs > 250	Communauté de consommateurs actifs > 500
	nombre d'emplois portés par l'association	- 6 Nouveaux Emplois créés	- 2 Apprentis embauchés en C.D.I.	Part des dépenses de l'association sur la C.O.R. en croissance de 20%
Court Terme	nombre de personnes en Situation de Handicap formées et engagées annuellement	5 T.H. intégrés la première année	9 T.H. intégrés à la fin de la deuxième année dont 5 issus de l'année 1	15 T.H. intégrés à la fin de la troisième année dont 9 issus de l'année 1+2
	nombre de personnes en emploi hors laiterie grâce au projet	2 agriculteurs intégrés à la filière d'approvisionnement en lait	3 agriculteurs intégrés à la filière d'approvisionnement en lait dont 2 issus de l'année	5 agriculteurs intégrés à la filière d'approvisionnement en lait dont 3 issus des
	moyenne des litres de lait bio transformés/jour	500 litres / jour à la fin de l'année 1	1000 litres / jour à la fin de l'année 2	1600 litres / jour à la fin de l'année 3
	nombre de distributeurs locaux approvisionnés et de marchés fréquentés	30 Points de Vente locaux, dont dix très locaux (30 kms) 1 Premier marché intégré	60 Points de Vente locaux, dont quinze très locaux 3 Marchés intégrés	100 Points de Vente locaux, dont vingt très locaux 5 Marchés intégrés

SAMSAH

Le SAMSAH Réhab dans les starting blocks



Dé-PART'S (Dispositif d'étayage Partenarial pour la Participation Sociale) est le nom de baptême du nouveau dispositif en cours d'installation sur le département de la Loire.

Le projet :

Porté par le Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale REHACCOR 42, en coopération avec AREPSHA/LAROCHE Aparu/ RECHERCHES ET FORMATIONS, ce futur dispositif est une réponse à l'appel à projet lancé par l'ARS en mars 2019 portant sur le renforcement de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique en Auvergne Rhône-Alpes.



Ce service médico social favorisera le rétablissement de personnes en situation de vulnérabilité psychique, âgées de 18 à 60 ans, et orientées par la MDPH de la Loire, en proposant un accompagnement spécifique et individualisé, à partir des pratiques et outils orientés vers le rétablissement qu'est la réhabilitation psychosociale. Il permettra de répondre aux besoins d'accompagnement de personnes qui souhaiteraient se maintenir en milieu ordinaire de vie ou s'y intégrer mais dont le handicap en limite la faisabilité initiale.

Les objectifs :

- Soutenir l'accès et le maintien dans le logement,
- Favoriser l'utilisation des services disponibles dans la communauté,
- Développer les liens sociaux
- Contribuer au mieux-être et à l'amélioration de la santé.

Le fonctionnement :

Une équipe dédiée et articulée interviendra sur le département de la Loire, soit :

- au domicile des personnes,
- sur leurs lieux d'activités,
- dans ses propres locaux et travaillera avec de nombreux partenaires en fonction de la situation de la personne accompagnée et de ses projets, en s'appuyant sur les ressources actuelles du Territoire, savoir-faire complémentaires dans le but d'éviter une rupture de parcours des personnes.

Les équipes de professionnels de Dé-PART'S pourront également être mobilisées et apporter leur expertise et soutien auprès des professionnels exerçant en établissement.

L'ensemble du département de la Loire sera couvert :

Grace aux implantations territoriales des établissements et services, co-opérateurs et partenaires du projet, l'ensemble du territoire ligérien sera couvert.

28 Places réparties sur 3 bassins de vie :

- Roannais (7 places),
- Forez (10 places),
- St Etienne (11 places).

Point de situation du projet :

Actuellement en recherche de locaux, la phase de recrutement a laissé place à la formation des professionnels, SAMSAH Dé-PART'S ouvrira très prochainement ses portes.

Pour plus d'informations :

Sur REHACCOR 42
<https://laroche.asso.fr/association-la-roche-2/partenaires/>

Sur la réhabilitation psychosociale et ses outils
<https://centre-ressource-rehabilitation.org/rehalise>

Sur Autonomia
<https://www.arepscha.fr/>

Un projet en partenariat avec :



La contribution individuelle ou collective

La participation des personnes concernées, expériences à La Roche

Cet article tente de montrer que la participation des personnes concernées dépend de conditions favorisant sa mise en œuvre.

D'abord, de quoi parle-t-on ? La participation, c'est une contribution individuelle ou collective, une façon de prendre part à un sujet ou à une action, une initiative. Participer induit d'être informé sur le sujet ou l'action à laquelle on prend part, de se concerter, de négocier, de décider.

Trois conditions au moins à sa mise en œuvre dans notre contexte médico-social. D'une part, les établissements et des services qui accueillent les personnes mettent en place une organisation et des moyens (déplacement, accès à l'information et à la formation, subvention...) qui permettent la participation. D'autre part, les personnes concernées qui le souhaitent peuvent être à l'initiative de projets conduits par elles-mêmes et entre elles. Enfin, la place qu'occupent les professionnels aux côtés des personnes concernées est importante dans la mesure où ils sont des facilitateurs et des repères.

Le Conseil Central de la Vie Sociale (CCVS) de La Roche monte en compétences à partir de 2020. Une représentation de l'ensemble des parties est prévue. Instance distincte mais complémentaire au CVS, le CCVS traitera de sujets qui touchent à l'Association La Roche de manière globale : des événements sur plusieurs établissements, le partenariat avec d'autres associations telles que les Couleurs de l'accompagnement, des représentations extérieures. Le CCVS se réunira trois par an en alternance avec les réunions des CVS de chacun des établissements et services. La première réunion ayant lieu avant l'Assemblée Générale.

De plus, dans le cadre de la démarche d'amélioration continue (campagne d'Evaluation Interne 2020-2021), des personnes concernées des Foyers de Vie Roger Jacquet et de la Résidence Yzeron ainsi que d'autres bénéficiant des Services d'Accompagnement pour Personnes Handicapées Psychiques (SAPHP) à Roanne, vont venir observer, questionner et donner leur point de vue sur les pratiques de ces établissements. Cette action de leur part ira donc plus loin qu'un recueil de satisfaction, certes nécessaire, mais moins impliquant.

En outre, fin 2019, l'ensemble des directeurs, des chefs de service et des

psychologues de La Roche ont assisté au séminaire des cadres des Couleurs de l'accompagnement sur le thème de la Pair-Aidance professionnelle. Cette journée de travail a clarifié les contours de ce nouveau métier, permis d'échanger sur les enjeux managériaux de l'intégration d'un Pair-Aidant dans une équipe, souligné les bénéfices de cette intervention sur le Rétablissement des personnes.

En parallèle de ce séminaire, le Collectif Handicap 69 propose sur le premier semestre 2020 une formation à la Pair-Aidance à laquelle participent plusieurs travailleurs sociaux de La Roche, des personnes concernées ainsi qu'un aidant familial.

Enfin, le parrainage depuis juillet 2019 par La Roche du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) du Roannais montre à quel point la possibilité pour les personnes concernées d'expérimenter des responsabilités (par ex. mise en place d'une gouvernance associative, gestion d'un salarié animateur, anticipation budgétaire) ouvre de fait ses acteurs sur la cité. Dorénavant, le GEM du Roannais s'articule avec les autres services sur le territoire et offre une solution supplémentaire à des personnes en recherche de liens.

« Et Alors ! », que se passe-t-il concrètement sur le « terrain » ? :

Intermédiation locative

Vivre sa vie avec les autres

Vivre sa vie avec les autres. Voici résumé, en quelques mots, l'aspiration nouvelle des personnes en situation de handicap. Elle se révèle être le principal défi que notre Association s'est donné comme ambition.

La loi du 11 Février 2005 et la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées nous invitent à agir pour que la société s'ouvre à la différence en étant plus respectueuse du choix des personnes. Ainsi, les solutions d'accompagnements proposées ne doivent plus désormais se limiter exclusivement à un choix binaire : d'un côté « une vie formatée » au domicile des parents ou en établissements médico-sociaux ; de l'autre « une vie d'errance et de rupture » dans le droit commun.

Les personnes souhaitent choisir leur vie, leur habitat, leur travail et avec qui la partager. Elles expriment une demande d'aide, d'accompagnement et de services associés au logement, à l'emploi, à la vie sociale, dans un environnement adapté et sécurisé qui garantisse conjointement inclusion sociale et vie autonome.

L'hébergement, le travail et les services indispensables dont elles ont besoins ne doivent plus passer par une mise à l'écart pré formatée, même protectrice, mais par



une solidarité insérée dans le droit commun et la vie de la cité.

Le concept d'hébergement notamment tel que nous l'avons développé jusqu' alors à La Roche, dans une logique de prise en charge des personnes, doit évoluer et nous devons réfléchir à d'autres modes de compensations du handicap, plus participatifs, plus personnalisés, plus souples, plus inclusifs.

Les solutions à promouvoir s'inscrivent dans le débat de la désinstitutionalisation, dont on ne peut plus s'extraire, portées par le Conseil de l'Europe et l'Organisation des Nations Unies qui demandent de faire advenir la société inclusive comme une réalité effective.

Pour nous permettre de nous engager activement dans l'accompagnement vers l'habitat inclusif que les personnes que nous accompagnons nous réclament, notre Association doit se réinventer et engager une mutation de son organisation actuelle.

Dans notre contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, nous souhaitons remodeler une grande partie des places d'accueil en établissement dont nous disposons actuellement, en les transformant en des solutions d'accompagnement « sur-mesure », à domicile, que nous nommons : prestation d'habitat diffus.

Durant les 3 années à venir, sur les 105 places d'accueil en établissement (2 foyers d'hébergement et 1 foyer appartement) que nous avons, près de 75 de ces places seront redéployées vers des prestations d'habitat individuel diffus nécessitant, pour ce faire, l'obtention de l'agrément d'intermédiation locative.

Cet agrément permettra à notre Association d'être titulaire (auprès de bailleurs privés) des baux de location d'autant de logement que nécessaire, et de sous-louer ses logements à nos bénéficiaires.

Ce dispositif nous permettra à la fois de sécuriser les propriétaires, de permettre à un public souvent également en grande précarité sociale d'accéder à un logement de droit commun et de confronter nos bénéficiaires à l'utilisation accompagnée, in situ, des apprentissages liés à la vie autonome que nous les aidons à développer, les plaçant ainsi en situation dynamique d'interaction avec le monde.

En Juin 2018, lors de l'Absorption par Transmission Universelle de Patrimoine de la Résidence l'Yzeron par l'Association, les administrateurs étaient très conscients de l'impérieuse nécessité de travailler la question des locaux dans un avenir proche.

En effet, le bail actuel arrive à échéance au troisième trimestre

2022, et la configuration des locaux et leurs caractéristiques techniques (solidité, confort, surfaces dédiées, ...) ne permettent pas d'envisager le renouvellement de celui-ci.

En accord avec le Conseil Départemental du Rhône, il a donc été décidé de mener une étude en vue de réaliser un nouveau bâtiment, en tous points conformes aux standards des foyers de vie. La mairie d'Yzeron, pour faciliter le maintien de l'établissement et de ses résidents dans la commune, a accepté de mettre à disposition par le biais d'un bail à construction, un terrain, proche du site actuel.

Une convention d'études a été signée en juillet 2019, avec la société ADIM Lyon, société de VINCI Construction France

dédiée au développement immobilier. ADIM Lyon intervient dans l'étude, le développement et le montage d'opérations immobilières en Auvergne - Rhône-Alpes et Bourgogne - Franche-Comté en partenariat

technique et financière a été assurée par CITINEA, filiale de construction de VINCI Construction France, qui réalisera les travaux de construction.



avec les personnes privées et publiques.

Cette convention avait pour objet de permettre la réalisation, par ADIM Lyon, de toutes les études de faisabilité juridique, financière, technique et administrative nécessaires. Le tout en vue de parvenir à une offre financière de construction d'un bâtiment répondant aux besoins des bénéficiaires du foyer de vie. ADIM Lyon a, notamment, travaillé avec le cabinet d'architecte AAMCO, basé à Villeurbanne (69), et son dirigeant David BEAL (qui pour la petite histoire, avait déjà participé aux dessins de conception de notre foyer d'hébergement Les Mousselines, il y a quelques années) pour dessiner ce nouveau projet. L'analyse

Le 29 janvier 2020, l'Assemblée Générale de l'Association La Roche a décidé de valider les conclusions de l'étude de faisabilité proposée et de donner délégation au président de l'Association pour signer les avant-contrats, et permettre le dépôt d'un dossier de demande de Permis de construire pour cette opération.

Les délais d'élaboration du dossier puis d'instruction du permis de construire, et de recours des tiers vont maintenant courir jusqu'à la fin de l'année, et à ce jour, les travaux sont planifiés pour démarrer début 2021 permettant une livraison au troisième trimestre 2022.

Le dialogue social

LE CSE, Comité Social et Economique

La Direction et les Partenaires sociaux ont décidé d'initier la transformation du dialogue social et économique au sein de l'Association dans le cadre de l'ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales.

Le dialogue social est un des facteurs de performance de l'Association. Il contribue à l'engagement des collaborateurs et demeure le meilleur moyen de trouver des solutions constructives.

Pour renforcer le dialogue social constant qui a accompagné le développement et l'évolution de l'Association La Roche depuis sa création, une nouvelle architecture des instances représentatives du personnel est définie par la Direction et les Partenaires sociaux.

De nouvelles modalités de fonctionnement et des moyens sont mis en place pour permettre aux représentants du personnel d'assurer leurs missions avec efficacité.

Nouveau rôle du CSE :

Le CSE comprend l'employeur et une délégation du personnel comportant un

nombre de membres qui varie compte tenu du nombre des salariés.

Au sein de l'association le CSE est composé de 10 membres titulaires et de 10 membres suppléants.

Chaque membre élu titulaire bénéficie d'un crédit de 22 heures par mois.

Au cours de la première réunion, le CSE désigne parmi ses membres titulaires, dans le cadre d'une délibération prise à la majorité des membres présents :

- Un **secrétaire et un secrétaire suppléant**,
 - Un **trésorier**.
- composant le Bureau du CSE.

Le CSE se réunit au moins 9 fois par an sur convocation de l'employeur ou de son représentant.

4 de ces réunions mensuelles portent en tout ou partie sur les attributions du CSE en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Les missions du CSE sont les suivantes :

- une veille concernant la santé de l'Association et de ses salariés qui se matérialise par divers droits d'alerte ;
- des attributions en matière d'activités sociales et culturelles ;
- des attributions générales concernant la représentation du personnel et la prise en compte de ses

intérêts auprès de l'employeur.

Le CSE, doit être consulté pour tous sujets relatifs :

- aux orientations stratégiques ;
- à la situation économique et financière de l'entreprise ;
- à la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi ;
- la mise en place ou la modification de moyens de contrôle de l'activité des salariés, sur les méthodes ou techniques d'aide au recrutement ou toute modification de celles-ci ainsi que les traitements automatisés de gestion du personnel ;
- en cas de restructuration et compression des effectifs afin d'émettre un avis sur l'opération projetée et ses modalités d'application ;
- en cas de licenciement collectif pour motif économique ;
- lorsqu'il fait l'objet de procédures de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire.

En parallèle, la mise en place du CSE a eu pour objet de créer :

- Des Représentants de proximité ;
- La Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail (ci-après « CSSCT ») ;
- De commissions spécifiques.

Représentants de proximités :

La Direction et les partenaires sociaux souhaitent favoriser et renforcer l'existence d'un dialogue social actif et efficace de proximité centré sur les questions individuelles ou collectives locales des salariés.

Ainsi, les établissements dépourvus de membre du CSE bénéficieront d'un représentant de proximité.

Les représentants de proximité ont pour mission :

- De présenter les réclamations individuelles ou collectives dans les différents sites/territoires de l'Association ;
- De prévenir les situations de harcèlement moral et/ou sexuel ;
- D'identifier les charges de travail excessives ;
- De préconiser des améliorations dans l'organisation du travail du site ;
- De recommander des actions de nature à améliorer la qualité de vie au travail du personnel ;
- D'améliorer la communication interne ;
- De promouvoir la reconnaissance au travail.

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail :

Cette commission a pour fonction de travailler sur les enjeux liés à la santé, à la

sécurité et aux conditions de travail et d'en restituer la synthèse aux autres membres du CSE afin de préparer les réunions du CSE ainsi que ses délibérations.

La CSSCT comprend 3 membres, dont 1 membre appartenant au 2ème collège. Ces membres sont désignés parmi les membres titulaires ou suppléants du CSE.

La Commission Formation-Employabilité :

La commission Formation-Employabilité est composée de 3 membres, désignés parmi les membres titulaires ou suppléants du CSE

La commission Formation-Employabilité est chargée :

- De préparer les délibérations du CSE en matière de formation professionnelle ;
- D'étudier les moyens permettant de favoriser l'expression des salariés en matière de formation ;
- D'informer les salariés des dispositifs de formation existants et des réformes présentes et à venir ;
- D'informer les salariés des projets importants relatifs à la formation dans l'entreprise ;
- De travailler sur la GPEC ;
- De participer à l'élaboration du plan de formation pluriannuel ;
- D'étudier les problèmes spécifiques concernant l'emploi et le travail des

jeunes et des travailleurs handicapés ;

- D'assurer une veille réglementaire sur le champ de la formation professionnelle et continue.

Le Commission Œuvre-Sociale :

La Commission Œuvres Sociales est composée de 3 membres désignés parmi les membres titulaires ou suppléants du CSE.

La commission Œuvre Sociale est chargée de :

- Préparer les délibérations du CSE ;
- Définir la politique sociale et culturelle ;
- Mettre en œuvre les orientations ;
- Gérer les subventions et budgets correspondants à ces activités ;
- Effectuer un bilan de ces attributions une fois par an qui sera transmis préalablement au CSE, puis présenté et validé en CSE (à titre indicatif, au mois de juin).



Interviews

Interview de Mlle Doriane LUNA, Référente de l'accompagnement individuel au Foyer PAUL BERT avec 8 personnes suivies.

Quel est votre parcours professionnel ?

DL - J'ai un BEPA Service aux personnes ainsi qu'un BAC PRO Service en Milieu Rural. Ensuite j'ai préparé le diplôme AMP à l'institut Saint Laurent à Ecully (durée 1 an). J'ai commencé par un remplacement pendant 4 ans à la maison des Mollières. Ensuite un remplacement d'un mois aux Mousselines, puis 1 mois à la résidence du Parc, un an au Foyer Appartements, et j'ai eu le plaisir d'être embauchée sur la Résidence du Parc en avril 2019.

C'est quoi l'accompagnement individuel ?

DL - Dans le respect des droits des usagers, en lien avec le projet d'établissement, la mission du référent de l'accompagnement individuel est d'accompagner au quotidien dans leur projet de vie des personnes en situation de handicap accueillies au sein du foyer des Mousselines. L'accompagnateur référent individuel co-élabore avec la personne concernée et le coordinateur d'unité le projet personnalisé des personnes. Il accompagne ces personnes dans la conduite des actions définies dans leur projet personnalisé dans le but de développer et maintenir leurs

capacités, leur autonomie et favoriser leur inclusion sociale »

Qui peut vous interpeller ?

DL - Les personnes qui habitent sur le Foyer Paul BERT et les personnes qui souhaitent venir en stage. Les autres professionnels de La Roche et tous les partenaires.

Pourquoi avez-vous eu cette mutation ?

DL - Il y a eu une offre de travail en interne, j'ai été intéressée par la création de ce poste avec les missions données. Après un entretien avec la Direction, ma candidature a été retenue.

Ce poste est-il définitif ?

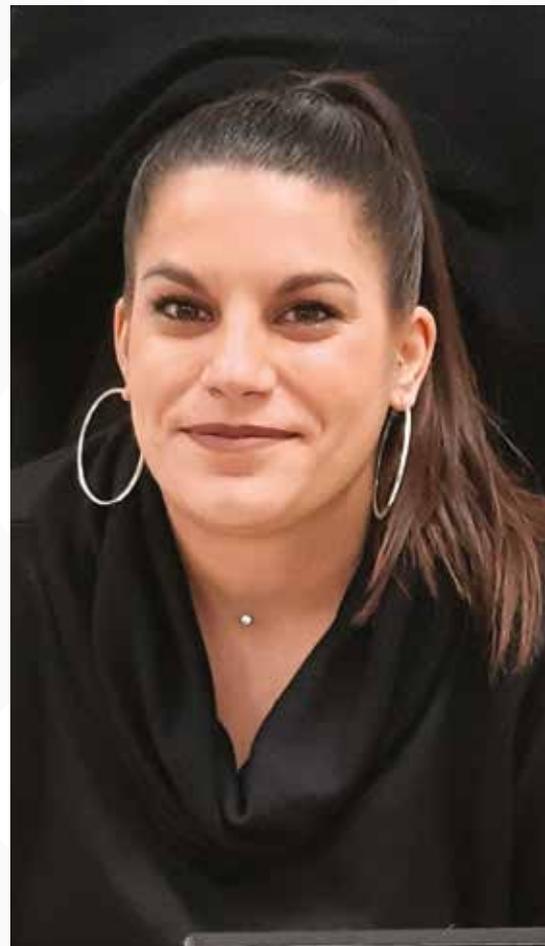
DL - Après une première période de 6 mois, le dispositif a été évalué en avril 2020. L'évaluation a conclu que dans le cadre de l'évolution du Pôle habitat en plateforme de services il est très pertinent de la maintenir car il permet aux personnes de s'essayer en toute sécurité à la vie en appartement individuel. C'est un vrai plus pour soutenir les projets de parcours et l'autonomie des personnes. Je vais donc poursuivre sur l'unité Paul Bert et nous verrons si, au terme du déploiement de notre

plateforme, il est toujours utile de le maintenir.

Quels sont vos objectifs professionnels maintenant ?

DL - Je souhaite m'investir dans les projets de La Roche qui sont de très bons projets;

Propos recueillis par Pierre-Alexis PELOSSE, Correspondant Média Etablissement Les Mousselines.



Interview de Mlle Sonia ROLLAND Référente de l'accompagnement collectif

Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

SR - Je suis Monitrice-Educatrice (diplôme en 2016). Je travaille à La Roche depuis octobre 2017. J'ai débuté au Foyer-Appartements, puis travaillé aux Mousselines pendant 8 mois, 1 an à la Résidence du Parc et retour aux Mousselines depuis octobre 2019 sur ce nouveau poste.

Quelle est la différence entre l'accompagnement individuel et l'accompagnement collectif ?

SR - J'interviens sur les projets collectifs pour l'unité 1 et 2, le poste est en transversale là où il y en a besoin. L'accompagnement collectif est complémentaire avec l'accompagnement individuel.

A qui s'adresse cet accompagnement ?

SR - A toutes les personnes, dont celles qui veulent partager des temps collectifs, donc tous les habitants du Foyer en collaboration avec des éducateurs et des Habitants des autres Foyers.

Quels sont vos projets à court terme ?

SR - Il y a des projets sportifs : le 29 février

est organisé un tournoi de Football en salle, il y a un projet Ski organisé normalement fin janvier. Le 28 mars, il y aura une intervention de sensibilisation sur la santé mentale à LYON.

Quels sont vos projets à long terme ?

SR - Projet de formation des habitants : formation « Facile à lire et à comprendre » pour apprendre à adapter des documents internes pour les personnes qui sont en difficulté pour lire. Projet de cuisine éducative : ce sera une cuisine installée pour les personnes qui partent en Foyer Appartements pour les aider à s'expérimenter à cuisiner, donc apprendre les bases. Essayer de développer des activités et des projets d'animation avec différents partenaires de la ville de TARARE.

Pourquoi avez-vous eu cette mutation ?

SR - Ce poste n'existait pas, j'ai donc postulé lors de sa création notamment pour le côté activité qui correspond à ma formation.

Ce poste est-il-définitif ?

SR - Oui ce poste est définitif mais il pourra évoluer en fonction du développement de l'Association La Roche.

Propos recueillis par Pierre-Alexis PELOSSE, Correspondant Média Etablissement Les Mousselines.



Ça s'est passé chez-nous

Moi(s) sans tabac : l'ANPAA se mobilise dans le Rhône



Pour la 4ème année consécutive, les équipes de l'ANPAA se sont mobilisées en Auvergne Rhône Alpes pour l'opération Moi(s) dans tabac qui a lieu tout au long du mois de novembre. Cette opération encourage tous les fumeurs, à travers une approche positive et collective, à relever de défi d'un arrêt du tabac pendant 30 jours, voire plus.

En 2018, plus de 241000 personnes ont relevé le défi à l'échelle nationale dont 28800 en Auvergne Rhône-Alpes. L'ANPAA partenaire de l'opération, forme des acteurs de prévention en partenariat avec l'IRAAT (Institut Rhone-Alpes de Tabacologie) et propose des actions de prévention.

C'est dans le cadre de ces actions que l'ESAT La Roche a participé à une action de soutien menée par le CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de l'ANPAA autour du thème : **LE MOIS SANS TABAC**

L'objectif de ce partenariat étant d'informer, sensibiliser et accompagner les personnes volontaires qui souhaitent initier une démarche d'arrêt ou de réduction du tabac

Trois ateliers ont été mis en place au sein des ESAT pour sensibiliser des personnes volontaires (travailleurs ESAT et personnes accueillies au sein des hébergements de l'Association) sur leur



consommation autour de la question du tabac.

C'est ainsi que 30 personnes se sont inscrites sur ces ateliers d'une heure sur trois dates (28 octobre, 13 Novembre et 20 novembre).

Cela s'est achevé par une porte ouverte au CSAPA (3 rue traversière 69170 TARARE).

L'équipe spécialisée (soignant-psycho-social) a pu présenter leur démarche d'accompagnement.

Au-delà de cette initiative il était important de connaître les missions du CSAPA et de favoriser le repérage de CSAPA sur le territoire par grâce au partenariat local.

Les professionnels du centre accueillent, accompagnent et orientent toute personne et/ou son entourage confrontés à une problématique addictive (alcool, cannabis, tabac, autres drogues, addiction sans produit comme écrans, jeux vidéo, troubles alimentaires, jeux de hasard.) lors d'entretiens individuels et des groupes à visée thérapeutique sont aussi proposés.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une secrétaire, de 2 psychologues, de 2 intervenantes sociales, d'un médecin, d'une chargée de

prévention, d'une infirmière, d'une cheffe de service et d'une directrice départementale.

La Chargée de prévention propose des actions de prévention et de formation auprès de tout public (usagers, professionnels, familles, bénévoles). Une intervenante dédiée aux entreprises forme aussi les managers et les salariés. L'ANPAA est aussi un organisme de formation.

Ce partenariat ne fait que commencer et déjà une équipe d'accompagnement au sein de l'Association est en réflexion pour mener à bien de futures actions de sensibilisation avec l'équipe du CSAPA.

Le succès de cette action c'est l'investissement de certaines personnes désormais auprès du CSAPA dans un processus d'accompagnement.

Plus d'informations sur l'ANPAA :

<https://www.anpaa.asso.fr/>

Pour tout contact au centre :

CSAPA ANPAA

3 rue Traversière 69170 Tarare

csapa.tarare@anpaa.asso.fr

Tel : 04 74 10 78 30

Contact Chargée de prévention :

Margaux Brahmi :

margaux.brahmi@anpaa.asso.fr

Contact Intervenante entreprise :

Juliette Guhel :

juliette.guhel@anpaa.asso.fr



Ça s'est passé chez-nous 6 médailles d'honneur du travail à La Roche



A l'issue de la cérémonie des vœux le 14 janvier, 6 salariés de La Roche se sont vus remettre la médaille d'honneur du travail :

Médaille d'or pour 35 ans d'activité professionnelle

- Bernadette BRAGARD, depuis 38 ans à La Roche
- Georges BESSON, 32 ans à La Roche
- Irène RIVOLLIER, 11 ans d'ancienneté à La Roche

Médaille Vermeil pour 30ans d'activité professionnelle

- Bernadette BONNAND, depuis 13 ans à La Roche

Médaille d'Argent pour 20 ans d'activité professionnelle

- Magali PRELE, depuis 5 ans à La Roche
- Bruno DANDOY, plus de 4 ans à La Roche

Toutes nos félicitations et rdv pour la prochaine médaille !

Une bonne expérience avec RVR (RADIO VAL DE REINS)

Nous avons fait un projet pour connaître le monde de la radio avec Marie-Laure. Il y avait 3 groupes de 5 . Nous avons fait 5 séances chacun. Nous avons pu découvrir les différentes étapes d'une chronique (de l'écriture à la diffusion). Cet atelier a permis de faire un enregistrement et un montage. Ceci reste compliqué mais nous avons pu le faire avec l'aide d'Audrey (la personne de RVR). C'était très

intéressant. Il y a des doutes, des émotions mais nous avons tous apprécié de vivre cette expérience qui a été très instructive et abordable pour tous. Et passer à la radio était une chose à laquelle nous ne pensions pas.

Vous pouvez les écouter sur <http://www.rvrradio.fr/-Des-ateliers-radio-avec-l-accueil-de-Jour-Arc-en-Ciel-.html>



Ça s'est passé chez-nous

Implication du Pôle Blanchisserie La Roche au sein du CTPEA

Les 2 ESAT (Amplepuis & Vénissieux) rejoignent le dispositif RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience).

Initiée en 2017, cette démarche de valorisation de compétences propose aux travailleurs en situation de handicap, en l'occurrence nos blanchisseurs de valoriser leur travail, valider les acquis & compétences et montrer leurs savoir-faire professionnels dans le métier de la blanchisserie.

L'engagement des blanchisseries s'étend aux professionnels du pôle, notamment :

- Par l'intégration d'une salariée Zohra KARAOUZENE, dans le groupe mutualisation Insertion en vue de construire et partager des outils communs,

- Le suivi d'une formation de 3 professionnels (Anfiati ABDOU, Julie VILLECHENON et Cathy MERESSE), permettant

d'évaluer ce dispositif dans les établissements partenaires.

Par ailleurs, 2 forums d'informations à destination des professionnels et personnes accompagnées se sont tenus en novembre donnant le coup d'envoi des inscriptions.



Un sacré défi



Au mois de mars dernier, nos chefs nous ont proposé un sacré défi... celui de participer au 10km de Lyon (« Run In Lyon »). Nous étions 8 au total (6 salariés et 2 travailleurs de la blanchisserie de Vénissieux : Estelle et Emir).

Avec le groupe nous sommes allés faire quelques entraînements coachés par notre monitrice Christine GUELFO... et le dimanche 6 octobre nous avons participé

au Run in Lyon !

Rendez-vous sur la place Bellecour : usagers, moniteurs, chauffeurs, chefs ... tous dans la même tenue avant le départ.

Nous avons tous terminé le parcours avec plus ou moins de facilité et même si nous avons eu un peu de mal ... le résultat est là !

Quand nous avons fini le parcours nous étions heureux d'y avoir participé et de

pouvoir parler de nos chronos qui étaient dans l'ensemble bien.

A l'arrivée, l'organisation de la course nous a remis une médaille nous récompensant de nos efforts.

On a eu droit à des boissons et des tee-shirt sponsorisés (CTPEA : groupement des ESAT du Rhône).

Qui sera prêt à mettre ces baskets pour l'année 2020 ??

Estelle et Emir

Ça s'est passé chez-nous

Sortie bowling

Le 17 décembre dernier, la Blanchisserie d'Amplepuis pour fêter la fin d'année a décidé de passer l'après-midi au restaurant à Roanne suivi d'une partie de bowling.

La partie s'est jouée à plusieurs groupes. Karine D a impressionné tout le monde, n'ayant jamais joué au Bowling, elle a fait plusieurs Strike ce qui lui a permis de faire gagner son équipe. BRAVO Karine.

Cet après-midi a été très apprécié de tous. Nous avons pu partager un moment très festif.

Le retour s'est fait dans la joie et la bonne humeur avec le seul désir : renouveler cette aventure l'année prochaine.

Un grand merci à notre comité des fêtes d'avoir organisé ce moment.



Livraison de tablettes à l'Yzeron

AVRIL 2020 - Les habitants de la Résidence Yzeron ont pu apprécier la livraison de tablettes numériques offertes par la Fondation OL, en partenariat avec le Département du Rhône.

Parce-qu'il est important de rompre la solitude et de maintenir le lien,

Merci pour ce don !



Ça s'est passé chez-nous

Mouss' Cup



Samedi 29 février, nous avons organisé le tournoi de foot au gymnase des 3 vallées. Nous avons accueilli 12 équipes.

Le tournoi s'est déroulé en 4 poules de 3 équipes, toutes les équipes ont fait deux matchs. Ensuite nous avons joué les quarts de finale et les demi-finales puis la finale.

La finale qui a été remportée par l'équipe de l'Arizona face à l'équipe de basket de l'Arbresle. Les 2 finalistes ont remporté une coupe et chaque participant est reparti avec un t-shirt offert. L'équipe de l'Arizona a remis la coupe aux résidents des mousselines. À 16h, nous avons fait une pause et offert des boissons et des gâteaux qui ont été préparé par les jeunes du CEF de Saint-Jean-la-Bussière.

Nous avons profité de cette pause pour remercier des partenaires SPORT 2000, le central bar, le café Arizona

qui nous ont aidés à faire ce tournoi, ainsi que les autres partenaires qui n'ont pas pu être présents : la 6e faute, Auchan et le restaurant FA'Mezz. Nous remercions aussi tous les résidents qui nous ont aidés pour préparer et qui ont tenu la buvette. Nous avons fini le tournoi par le verre de l'amitié.



Ça s'est passé chez-nous

Le 20 décembre dernier a eu lieu la fête de fin d'année du Pôle Habitat au Foyer des Mousselines.

A cette occasion, sont venus quelques colocataires de Sophonie, accompagnés de Thérèse Ismaël Verdejo, une des salariées du SAVS Expérimental La Roche qui les accompagne au quotidien sur leur lieu de vie.



Jean Jacques, Marie, Didier, Carole, David, Marie Claude et Idris sont venus présenter et vendre tous les articles qu'ils fabriquent pendant les ateliers de Sophonie avec l'aide de bénévoles et des 2 salariées encadrants.

Les Colocataires de Sophonie ont également proposé et animé un atelier de décoration de sapin en bois. Un moment convivial de partage et de bonne humeur. Chacun laissant recours à son imagination et sa créativité.

Les habitants des Mousselines leur ont fait bon accueil, les ventes ont été bonnes !!



Fête de Noël de l'ESAT Vénissieux, le 11 décembre 2019

Nous avons démarré notre fête par un bon repas de Noël puis départ en car pour rejoindre la salle des fêtes de Vénissieux

Dès notre arrivée nous avons été accueillis par le Père Noël (Moulin Stéphane) et la Mère Noël (Lane Keira) qui nous ont distribué des chapeaux de Noël lumineux.

Le 1er spectacle surprise était une danse de M. Santt et Kadidja sur la chanson de « Papaoutai de Stromae », et le 2ème spectacle surprise était une danse de Gilles, Pedro, Breton François, Jean-Pierre, Anfiati, Nicolina, sur la chanson

« A nos souvenirs des 3 cafés gourmands »

A la fin de la chanson nous avons tous été sur la piste !

Nous avons participé à un concours de danse « filles contre garçons » et les quatre gagnants des deux groupes ont reçu des cadeaux surprises.

Ensuite nous avons dégusté un bon goûter de Noël avec des bûches, des clémentines et papillotes.

Il y avait une très bonne ambiance et les travailleurs étaient contents.



Ça s'est passé chez-nous

Rencontre foot avec COTAGON

Ce dimanche 15 février, nous avons reçu des résidents et les accompagnants du centre de Cotagon pour un tournoi de foot. Ils sont arrivés à midi et nous avons partagé le repas au sein du foyer les Mousselines. Ensuite à 14h, nous sommes allés au gymnase Jean Jourlin. Cette rencontre a permis que les anciens résidents du centre de Cotagon qui habitent maintenant aux Mousselines se retrouvent. Plaisir partagé pour les résidents mais également leurs accompagnants.



Nous avons fait un tournoi avec 4 équipes de 6 joueurs. Chaque équipe a fait 3 matchs et nous avons fini en partageant le verre de l'amitié. Un de nos partenaires gérant du bar L'Arizona à Tarare est

venu passer l'après-midi avec nous, et va nous sponsoriser pour le tournoi du 29 février en offrant tous les boissons pour le tournoi.

1/8ème de finale de la coupe de France de Hockey sur glace, « l'instant Québec » !

Peu d'entre nous se tiennent au courant de l'actualité du Hockey sur glace hexagonale et pourtant... outre une équipe Lyonnaise aujourd'hui en stand-by, l'équipe des Renards Roannais développe une certaine qualité de jeu, imposant sa présence dans la 2ème division de FFHG et réservant à ses supporters d'heureuses surprises.

C'est ainsi qu'une vingtaine de personnes de l'Association se sont retrouvées à la patinoire Fontalon, le 26 Novembre dernier, pour assister au 1/8ème de finale de coupe de France opposant le CHRoannais aux sangliers Arvernes (D1) dans un nouveau derby très engagé !

L'affiche promettait une belle rencontre et nous ne furent pas déçus, les joueurs



jouant le tout pour le tout dans un match à haute intensité. Les roannais ont tenu le score contre le cours du jeu assez nettement dominé pourtant par leurs adversaires, menant même 6-3 à 13min de la fin du match. Mais sur la glace tout va très vite et les renards ont dû se battre pour l'emporter du plus petit écart possible 6-5 sur le fil, libérant son public d'un suspense haletant et qualifiant pour la première fois de l'histoire de la compétition une équipe de D2 en 1/2 de finale. Cette victoire assure dans le même

temps la réception d'une « grosse » équipe à Roanne pour le prochain tour.

Nous avons vraiment apprécié ce moment convivial autour d'une pratique originale. L'avantage de la petite dimension du club est son esprit familial qui nous permet de nous sentir proches des joueurs avec lesquels nous avons partagé une discussion d'après-match.

Avec ses 5 canadiens, les renards nous ont fait partager un moment « québécois », spectacle garanti !

Participants : Delajudie Violaine, Valérie Vérot, Faye Patricia, Sabatier Hervé, Canestro Florent, Megnaoua Djamel, Amans Simon, Spennato Rémi, Varinier Philippe, Perbet Jeremy
Educateurs : Rolland Sonia, Hamdaoui Nordine

Pendant la période de confinement, une idée est née d'un habitant du deuxième étage du foyer des mousselines... Organiser un weekend avec les autres habitants de l'unité.

Cette idée en a motivé plus d'un et voilà qu'un groupe de 10 personnes s'est constitué pour mener à bien ce projet. Tout le monde a travaillé sur ce projet en quasi-autonomie.

Après un peu plus d'un mois de travail, le projet est sorti de terre : partir un weekend afin de visiter Genève et faire de la cani-randonnée à Chamonix.

Une fois l'organisation prévue, les tarifs des activités et du logement (hôtel) trouvés, les habitants ont présenté le projet à la direction afin qu'il soit validé et qu'ils puissent réserver. Ce qu'ils ont fait par la suite.

Nous sommes donc partis le weekend du 18-19 juillet 2020.

Au programme du samedi, randonnée au Mont Salève, avec une vue imprenable sur Genève et le lac Léman.

Puis direction l'hôtel à Annemasse où chacun a pu vaquer à ses occupations avant de se donner rendez-vous en fin d'après-midi, direction Genève. Nous avons visité la rue commerçante de Genève, puis nous avons

marché le long du lac Léman. A l'heure du repas nous avons rejoint Annemasse où chacun a pu aller manger où il voulait avant de retourner à l'hôtel.

Le dimanche nous avons prévu une cani-randonnée à Chamonix, pour des raisons personnelles le prestataire a dû annuler l'activité. Les habitants se sont donc concertés pour trouver une nouvelle destination... Annecy.

A notre arrivée, il y avait le marché. Certains ont visité la ville, d'autres ont fait les boutiques. Nous sommes ensuite allés manger au restaurant avant de faire une balade en bateau. Afin de finir ce week-end correctement nous sommes allés manger une glace, avant de reprendre la route pour revenir à Tarare.

Les habitants ont eu à cœur de travailler leur autonomie autour de ce projet. L'idée étant qu'ils prennent assez confiance en eux dans leur capacité pour organiser des week-ends seuls. En effet, ils ont sollicité l'aide d'un éducateur pour les guider et les conseiller mais ont effectué toutes les démarches en groupe : recherches des informations nécessaires sur internet, appel pour prendre des renseignements, budgéter le séjour, faire leur demande d'argent à leur mandataire judiciaire... dans le même objectif ils ont pu argumenter et défendre leur envie de partir sans veilleurs de nuit. Etant conscients que de partir avec les véhicules de La Roche n'était pas une démarche autonome

ils ont proposé de financer le péage afin d'être dans une démarche participative.

Durant le séjour les éducateurs se sont mis en retrait afin de vivre pleinement cette expérience d'autonomie pour les habitants... Le samedi soir les éducateurs n'ont pas forcément mangé au même endroit que les habitants et à la fin de leurs horaires de travail ils ont rejoint leur chambre jusqu'au lendemain matin. Les décisions ont été prises par les habitants sur le déroulé des journées et nous nous sommes séparés plusieurs fois au gré des envies de chacun de faire les boutiques, de visiter, d'aller boire un coup etc...

Ce week-end a été financé exclusivement par les habitants.

Une bonne expérience pour chacun remplie de bienveillance et de solidarité, un retour très positif, une expérience supplémentaire pour prendre confiance en soi et une démarche volontaire pour se jeter dans le grand bain seul la prochaine fois !



Hommages

Jean-Claude BATTARD, administrateur à La Roche de longue date, nous a quittés



Jean-Claude BATTARD était connu de beaucoup à La Roche. Son engagement dans l'Association n'était plus à démontrer !

Il faut dire qu'il était un homme du terroir : il passa en effet partie de sa jeunesse et de sa Vie sur la colline de La Roche : élève au séminaire du Prado où il fut l'Ami du fondateur du C.A.T. (appellation de l'ESAT à l'époque) Frère Roger JACQUET. Dès qu'il bénéficia

de la retraite au début des années 2000, Il intégra le Conseil d'Administration d'ALR.

Il devint rapidement vice-président et s'investit dans les projets industriels. Sa formation d'ingénieur fut une aide précieuse en particulier lors de la création et la mise en route de la blanchisserie de Vénissieux.

A l'écoute des personnes et des résidants, il s'intéressait à eux et se montrait toujours de bon conseil.

Son engagement dans l'Association fut ralenti par les problèmes de santé qu'il

rencontra au cours de ces dernières années, mais son intérêt et son dévouement furent constants.

Malgré une lutte courageuse, la maladie l'emporta et Jean-Claude s'est éteint le 24 février.

Avec sa disparition, c'est une page qui se tourne : administrateur depuis 20 ans, sa disparition nous prive d'un collaborateur efficace, mais aussi et surtout d'un Ami.

Nous lui adressons un Grand Merci pour l'œuvre accomplie et adressons à son épouse, ses enfants et sa famille nos sincères condoléances.



Jean-Pierre était âgé de 68 ans et il nous a subitement quitté le vendredi 21 février 2020.

Accueilli en stage début 1995, il rejoint le foyer d'hébergement de St Marcel de Félines. Puis, ses envies et son projet de vie l'ont emmené vers un appartement collectif, puis individuel sur la ville de Tarare. Au fil des ans, vivre seul deviendra difficile, et en 2001 il reviendra au foyer.

Sa carrière professionnelle, au sein des ESAT La Roche, l'a conduit successivement aux espaces-verts, à la métallerie, à l'atelier conditionnement. En fin de carrière il cessa progressivement son activité professionnelle en intégrant à temps partiel le SAJ en 2010, avant d'y être accueilli à temps plein l'année suivante.

Depuis mai 2015, Jean-Pierre vivait au Foyer de vie Roche-Félines. Homme discret, il aimait passer du temps dans sa chambre à écouter sa musique et était un supporter inconditionnel des verts et fan de Johnny Halliday. Il aimait les échanges en tête-à-tête, rendre des services sans jamais s'imposer. Depuis plus d'un an, il se projetait pour aller vivre vers un ailleurs, en ville. et l'équipe l'accompagnait vers ce projet.

Bon vent Jean-Pierre !



Sébastien DURON avait rejoint l'ESAT de Vénissieux en janvier 2017. Assez rapidement, il avait souhaité se diversifier dans son travail et se montrait curieux de toutes les nouvelles activités proposées par la blanchisserie. En 3 ans, il aura donc occupé les fonctions de blanchisseur, livreur puis titulaire de la conciergerie chez SANOFI. Il semblait avoir trouvé dans ce poste l'équilibre qui lui manquait depuis de longues années.

Sébastien nous a quittés le 12 avril dans sa 47ème année. C'était un collègue toujours souriant, agréable et apprécié de tous. Un temps de recueillement collectif a été observé à l'ESAT au retour du confinement pour honorer sa mémoire et chacun a également pu adresser ses condoléances à sa famille.

Salut Sébastien !

Le comité de rédaction :
Guy LACHAUX, Responsable de publication
Bruno DANDOY, Directeur de publication
Virginie DECHAVANNE, Responsable de communication

Marina GERMANEAU, Rédaction, Relecture et Correction
Réalisation avec l'appui des Correspondants Média Etablissements
Conception graphique : Frelonbleu
Photos : les établissements et services.